

SITE DE L'ÉCLUSE 12 DU VERSANT YONNE, DITE DE GISSEY-LE-VIEIL (CANAL DE BOURGOGNE)

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or
Gissey-le-Vieil
Grandchamp

Dossier IA21003611 réalisé en 2007 revu en 2011

Auteur(s) : Virginie Inguenaud, Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement



Historique

Ensemble mis en place pour la section du canal ouverte à la circulation en 1832 (de Pont-de-Pany à Tonnerre). La maison éclusière a été construite d'après le modèle fourni en 1811 par l'ingénieur Foucherot, visé en 1812 par l'ingénieur Sutil (Archives départementales de l'Yonne, 3 S 87). L'écluse a été allongée lors de la mise au gabarit Freycinet à partir de 1879 (Henri Bazin, "Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne", Annales des Ponts et Chaussées, 1885, t. 1, p. 450-463).

Période(s) principale(s) : 1er quart 19e siècle / 4e quart 19e siècle

Dates : 1811 (daté par source) / 1879 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre :

Jacques Foucherot (ingénieur des Ponts et Chaussées, attribution par source)

Description

La maison éclusière est située sur la rive droite. Elle est construite en moellons enduits et couverte de tuiles plates. A gauche, appentis latéral construit en parpaings de béton et couvert de tuiles mécaniques, avec puits à proximité. Pignon droit : fenêtre rectangulaire et fenêtre sous arc segmentaire (avec encadrement de brique) superposées. Un panneau indicateur en métal, faisant office de borne, avec l'inscription "Canal de Bourgogne" correspond à la limite de subdivision indiquée sur le plan du canal conservé chez VNF, Direction Centre-Bourgogne, Subdivision de Tonnerre.

Éléments descriptifs

Murs : calcaire, moellon sans chaîne en pierre de taille

Toit : tuile plate, tuile mécanique

Étages : sous-sol, étage en surcroît

Typologie : Maison de type « Foucherot ». Elle se distingue par un plan rectangulaire et une toiture à longs pans, avec un mur gouttereau parallèle au sas de l'écluse. Elle se compose d'une cave qui parfois prend les proportions d'un étage de soubassement selon le talus, d'un rez-de-chaussée et d'un étage en surcroît. Les baies du rez-de-chaussée, une porte encadrée par deux fenêtres, sont rectangulaires. A l'étage, au niveau des murs-pignons, elles adoptent une forme en plein-cintre ou semi-circulaire.

Sources documentaires

Bibliographie

- BAZIN, Henri. Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne. Annales des Ponts et Chaussées, T. 1. 1885.

BAZIN, Henri. Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne. Annales des Ponts et Chaussées, T. 1. 1885.

Informations complémentaires

Thématiques : canaux de Bourgogne

Aire d'étude et canton : Bourgogne

Hydrographie : canal de Bourgogne

Dénomination : site d'écluse

Parties constituantes non étudiées : maison, écluse, puits, borne

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Le site d'écluse vu d'aval, avec son pont.

21, Gisésey-le-Vieil, lieudit : Grandchamp

N° de l'illustration : 20122102577NUC4A

Date : 2012

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Le panneau indicateur de limite des subdivisions du canal.

21, Gissey-le-Vieil, lieudit : Grandchamp

N° de l'illustration : 20122102581NUC2A

Date : 2012

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Le site d'écluse vu d'amont.

21, Gisésey-le-Vieil, lieudit : Grandchamp

N° de l'illustration : 20122102576NUC4A

Date : 2012

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



La maison éclusière de face.

21, Gisésey-le-Vieil, lieudit : Grandchamp

N° de l'illustration : 20122102578NUC4A

Date : 2012

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine